

CERCLE AÏKI-TAÏ-DÔ DU DOUBS

<https://aikitaido.fr/>

Besançon le 29 Août 2022,

Objet : reprise des cours AÏKI-TAÏ-DÔ dans le respect des règles sanitaires.

Le Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs reprend ses activités au sein de la Maison de Quartier de Velotte, 37 chemin des Journaux à Besançon.

Le mardi 13 Septembre 2022

HORAIRES DES COURS :

-MARDI : 18h30 - 20h30

- JEUDI : 18h30 à 19h45(pour les débutants) et jusqu'à 20h30 à partir de la ceinture verte.

Pour votre renouvellement de licence et votre inscription, tous les documents nécessaires sont sur notre site : <https://aikitaido.fr/> , puis Cercle Aïki-taï-dô du Doubs à savoir :

- Une demande d'adhésion au Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs.
- Une demande d'adhésion à la Maison de Velotte.
- Une demande de licence PRATIQUANT auprès de la Fédération Française SPORTS POUR TOUS.
- Un chèque de 150 € chèque libellé à l'ordre du « **Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs** ». A placer dans une enveloppe avec votre nom et votre adresse.
- Un chèque de 15 € chèque libellé à l'ordre de « **La Maison de Velotte** »

FIN DU CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES

Suite à l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la proposition de loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le Sport, l'accès aux clubs sportifs par les pratiquants est facilité en supprimant l'obligation de présenter un certificat médical pour les majeurs et en confiant aux commissions médicales des fédérations sportives le soin de définir les conditions dans lesquelles la présentation du certificat médical est exigée pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence.

La Fédération Française Sports pour Tous a décidé de mettre fin à l'obligation de fournir un certificat médical pour la rentrée 2022 pour les majeurs ayant une pratique de loisir, et ce, afin de faciliter l'accès à la pratique sportive.

Il est cependant primordial que votre sécurité soit assurée.

Nous vous recommandons néanmoins de prendre l'avis de votre médecin traitant ou de vérifier via le questionnaire de santé qu'il n'y a pas d'obstacle à la pratique de l'activité choisie.

Il reste encore quelques places pour s'inscrire. Parlez-en autour de vous et parrainez de nouveaux adhérents.

A bientôt.

Le Président

David MEYER